



Fin de CDD, pas de proposition de renouvellement ou CDI

Par **zez**, le **01/11/2014** à **00:13**

Bonjour à tous,

Voilà j'ai quelques questions, mon Cdd s'est terminé aujourd'hui (31 octobre) sans qu'on ne m'ait proposé de nouveau contrat. je suis dans une entreprise qui niveau administratif prends les choses un peu par dessus la jambe et me balade un peu niveau travail au gré des besoins du patron alors que je ne suis pas forcément qualifié sur le travail qu'on me fait faire (mais bon ça évite d'embaucher une personne qualifiée que l'on doit payer plus cher). le patron est cependant venu me dire que lundi je devrai aller sur un chantier en déplacement, un peu occupé j'ai dit ok sans réfléchir.

après coup et alors que donc rien de nouveau niveau contractuel ne m'a été proposé, je m'interroge:

malgré disons l'accord oral que j'ai donné à propos de partir en déplacement lundi et alors que mon Cdd est terminé, ai-je le droit de ne pas me rendre au travail lundi pour exiger plus de garanties contractuelles, ou sans que cela aie de conséquences sur les droits dont je peux me prévaloir lors de la fin d'un cdd? si je me rends en intervention lundi chez ce client sans aucun contrat et qu'un accident survient que se passe t-il?

merci d'avance à ceux qui me répondront :)

Par **P.M.**, le **01/11/2014** à **08:57**

Bonjour,

Vous avez le droit de ne pas vous rendre au travail lundi puisque aucune obligation contractuelle ne vous lie plus à l'employeur et que s'il avait voulu renouveler le CDD ou vous proposer une embauche en CDI, il aurait dû le faire avant son terme mais il m'étonnerait que si vous voulez que les relations de travail reprennent ensuite, l'employeur accède à cette demande...

En revanche, si les relations de travail se poursuivent après le terme du CDD parce que vous seriez venu travaillé lundi sans nouveau contrat de travail écrit et que vous refusiez d'en signer un antidaté, le CDD sera transformé en CDI et cela n'empêcherait pas que vous soyez couvert en cas d'accident du travail...

Par **zez**, le **01/11/2014** à **09:08**

D'accord merci beaucoup pour votre réponse :)